

Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



**Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)**

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjè Kano

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyn Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) »	14-29
Djézié Guénolé Charlot BENE BI : Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle)	30-40
Konan Parfait N'GUESSAN : Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées	41-59
Amon Guy Serge ATCHIE: Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530	60-75
Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250)	76-90
Mahamadi KOALA : Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle)	91-104
Yves Victor NGONO : Clio ou Sechat : À la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité	105-117
Somolo Alain OKOUMAN : Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle	118-135
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman	136-155
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation	156-179
Anin Patricia-Claire N'CHO : Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha	180-194
Sabounouman KONÉ : ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980)	195-213
Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbé (centre ouest ivoirien)	214-228
Jean Baptiste KOFFI : L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique	229-243
Aissata Kane-LO : Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles	244-263
Méfégbé MÉITÉ : L'écranisation globale et la désintégration de la société	264-276
Katcha HILI: Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique	277-289
Amani KOFFI : La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani	290-307
Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales	308-326
Pougwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines	327-339

Nohan SIDIBE : De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920)	340-363
Baraou HALADOU SALE : Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960)	364-380
Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative	381-393
Pascal Iheanacho OHANMA : Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko	394-409
Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^e-XX^e siècles)	410-425
Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle	426-440
Ousmanou BASSIROU : Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun	441-451
Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA : L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA)	452-468
Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : Perception de la contraception chez les adolescentes	469-482
Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin)	483-494
Dago Thomas DADIE : Outillage et techniques culturelles en Grèce classique	495-510
Noaga BIRBA, Séverin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons	511-527
Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ : Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho	528-543
Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire	544-557
Sidy NDOUR : L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique	558-583
Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso)	584-600
Mitanhantcha YEO : L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien)	601-613
Sinaly TRAORÉ : Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire	614-628
Issifou TARNAGDA : Les nasales en <i>bisa barka</i> (Première partie)	629-641
Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA : L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)	642-652
Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : Le sanctuaire Hebiesso, Sovi : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^e-XX^e siècle)	653-671

Winso Banfo Claude SOMÉ : Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960)	672-690
Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs	691-713
Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSE: Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024)	714-735
Bouais KONE : Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984	736-750
Kubertezié Eric SOMDA : Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan	751-767
Noaga BIRBA, Brahim OUEDRAOGO : Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo.....	768-783
Jacquinet BAMBA BISSELE : Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun	784-796
Benjamin EYOUNGA : La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale	797-822
DR Oumar OUATTARA: L'amélioration du système de passation des marchés publics, un moyen pour promouvoir la compétitivité des pme locales	823-841
Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan	842-856
Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through <i>Amairam</i>	857-871
Yhattey Hervé Thierry AGUIE : Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e siècle	872-887
N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien	888-909
Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024	910-932
BABAROU: Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon).....	933-946
Nadine Carole NGON : L'héritage africain dans les noms colombiens	947-962
Mamadou Vieux Lamine SANÉ: Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone	963-981
Koffi Alain KOUASSI: Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIII^e - XX^e siècle)	982-998
Salomé Michelle Rose EDIMA : La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025)	999-1019

Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU

Doctorant en Sociologie-Anthropologie
Université d'Abomey-Calavi
soubiclement@yahoo.fr

Résumé

Des milliers de descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire, communément appelés « Dias » ou « diaspo », migrent vers le Bénin dans le cadre d'une migration de retour transgénérationnelle. Cet article, issu d'une recherche doctorale en sociologie anthropologie, analyse les profils sociodémographiques et les motivations de cette migration méconnue. À partir d'une enquête qualitative menée à Abomey-Calavi auprès de 122 acteurs (dont 76 jeunes diasporiques), combinant entretiens semi directifs, observation directe et questionnaire, l'étude révèle que cette migration est massivement masculine, concerne principalement les jeunes âgés de 19 à 37 ans, et obéit à trois logiques principales : éducative, identitaire (quête des racines face à la stigmatisation en Côte d'Ivoire) et économique (commerce transfrontalier). L'article met en lumière la diversité des profils et des temporalités de séjour, et propose la théorie de « circulation intergénérationnelle inverse » pour saisir la spécificité de ce phénomène où ce sont les descendants, et non les migrants eux-mêmes, qui retournent au pays d'origine.

Mots clés : Migration de retour, diaspora béninoise, profils migratoires, circulation intergénérationnelle inverse, Bénin, Côte d'Ivoire

Abstract

Thousands of descendants of the Beninese diaspora in Côte d'Ivoire, commonly referred to as "Dias" or "diaspo," migrate to Benin as part of a transgenerational return migration. This article, based on doctoral research in sociology and anthropology, analyzes the sociodemographic profiles and motivations of this little-known migration. Using a qualitative survey conducted in Abomey-Calavi with 122 participants (including 76 young diaspora members), combining semi-structured interviews, participant observation, and questionnaires, the study reveals that this migration is overwhelmingly male, primarily involves young people aged 19 to 37, and is driven by three main motivations: educational, identity-based (a search for roots in the face of stigmatization in Côte d'Ivoire), and economic (cross-border trade). This article highlights the diversity of profiles and durations of stay, and proposes the concept of "reverse intergenerational circulation" to understand the specific nature of this phenomenon, where it is the descendants, and not the migrants themselves, who return to their country of origin.

Keywords: Return migration, Beninese diaspora, migration profiles, reverse intergenerational circulation, Benin, Ivory Coast

Introduction

La Côte d'Ivoire a historiquement constitué une terre d'accueil pour les populations ouest africaines, et particulièrement pour les migrants béninois (anciennement Dahoméens). Dès la période coloniale, l'administration française a organisé des mouvements de main d'œuvre du Dahomey vers les plantations de cacao et de café ivoiriennes, jetant les bases de réseaux migratoires durables. Comme le rappelle Zanon (2013), ces mouvements organisés ont créé des routes migratoires et des points d'ancrage qui structureront les migrations ultérieures. Après les indépendances, la politique de « porte ouverte » du président Félix Houphouët Boigny a favorisé l'installation massive de migrants béninois, qui se sont structurés en associations de ressortissants à Abidjan et à l'intérieur du pays. Pommerolle (2008) montre que ces associations jouent un rôle dans l'entraide, la transmission culturelle et la défense des intérêts communs.

Cependant, à partir des années 1990, la Côte d'Ivoire a connu une crise économique profonde, fruit de la gabegie financière, d'une mauvaise gestion des ressources publiques et surtout de l'effondrement des cours des matières premières agricoles sur le marché international. Cette transformation structurelle induisit des crises sociales aiguës en raison des plans d'ajustement structurel imposés par le Fonds Monétaire International et les institutions de Bretton Woods. Comme l'ont analysé Dujardin et ses collaborateurs (2003), les États déjà fragilisés avant les Programmes d'Ajustement Structurel se trouvèrent affaiblis et déconsidérés aux yeux de leurs populations. La mauvaise gestion des entreprises publiques plongea l'économie des pays concernés dans une léthargie sans précédent.

Parallèlement à cette crise économique, l'émergence du discours politique sur l'« ivoirité » a créé un climat d'insécurité pour les populations d'origine étrangère. Banégas (2006) analyse comment cette idéologie, particulièrement virulente sous la présidence d'Henri Konan Bédié (1993 1999), essentialise l'appartenance nationale en distinguant les « Ivoiriens de souche multiséculaire » des « étrangers ». Ce discours politique se transforma rapidement en comportements sociaux concrets. Une psychose collective s'empara des populations, particulièrement des communautés étrangères établies de longue date en Côte d'Ivoire. La situation dégénéra au point qu'un policier ou n'importe quel individu s'autoproclamant « jeune patriote » pouvait infliger en toute impunité des violences à une personne sous le seul prétexte de sa prétendue étrangeté.

La diaspora béninoise, pourtant profondément enracinée historiquement, se trouva confrontée à cette radicale transformation du climat social et politique. Les crises politico militaires des années 2000 2011, notamment la crise post-électorale de 2010 2011 qui fit plus

de 3000 morts, ont accentué ce climat d'insécurité, contraignant de nombreuses familles béninoises à reconsidérer leurs stratégies d'établissement et leurs projets éducatifs pour leurs enfants. C'est dans ce contexte qu'est apparu un phénomène original : le retour des descendants de la diaspora béninoise vers le Bénin, principalement pour y poursuivre des études supérieures.

La littérature sur les migrations de retour, depuis les travaux fondateurs de Cerase (1974), s'est principalement focalisée sur les migrants de première génération, laissant dans l'ombre la question spécifique du retour des descendants. Les typologies classiques de Cerase (retour d'échec, retour de conservation, retour de retraite, retour d'innovation) peinent à rendre compte de ce phénomène où se sont les enfants nés ou socialisés dans le pays d'accueil qui migrent vers le pays d'origine de leurs parents. King (2000) a proposé le concept de « migration ancestrale » pour désigner le mouvement par lequel des descendants de migrants nés ou socialisés dans le pays d'accueil se rendent dans le pays d'origine de leurs parents ou grands-parents. Constant et Massey (2002) ont étudié le retour des descendants de travailleurs invités en Allemagne, montrant que les descendants sont plus susceptibles de retourner dans le pays d'origine de leurs parents que les migrants de première génération. En Afrique de l'Ouest, Bredeloup (2008) a montré l'ambivalence du retour des migrants contraints de quitter la Côte d'Ivoire, soulignant que les migrants de retour sont souvent perçus comme des « étrangers » par leurs propres compatriotes.

Cet article vise à combler cette lacune en répondant à trois questions fondamentales. Premièrement, qui sont ces descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire ? Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques en termes de genre, d'âge et de durée de séjour au Bénin ? Deuxièmement, quelles sont les raisons qui motivent leur migration vers le Bénin ? Troisièmement, comment comprendre la spécificité de ce phénomène par rapport aux migrations de retour classiques ?

1. Matériels et méthode

1.1. Terrain d'enquête

La recherche s'est déroulée dans la commune d'Abomey Calavi, située dans l'agglomération sud du Bénin, limitrophe de Cotonou. Ce choix se justifie par plusieurs raisons. D'abord, Abomey Calavi abrite le campus principal de l'Université d'Abomey Calavi (UAC), principale institution d'enseignement supérieur du Bénin, où la majorité des jeunes issus de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire poursuivent leurs études. Ensuite, la commune connaît une forte dynamique démographique et résidentielle, avec une présence significative de populations

venues de l'extérieur, ce qui en fait un espace d'observation privilégié des interactions entre autochtones et allogènes. Enfin, c'est dans cet espace que se concentre une part importante des réseaux associatifs et informels de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire.

Le terrain ne s'est pas limité au seul campus universitaire. Il a inclus les lieux de résidence des jeunes enquêtés (quartiers populaires et résidences universitaires), les espaces de sociabilité (marchés, lieux de culte, débits de boissons, lieux de loisirs), ainsi que les administrations fréquentées par ces jeunes (préfecture, mairie, services universitaires). Cette diversité des espaces d'enquête a permis de saisir la pluralité des situations dans lesquelles se négocient les identités et se jouent les processus d'intégration.

1.2. Nature de la recherche

La présente recherche est empirique et qualitative à dominante compréhensive. Elle s'inscrit dans une approche qui combine l'analyse des pratiques sociales et celle des représentations, dans une perspective à la fois synchronique (observation des interactions en cours) et diachronique (restitution des trajectoires migratoires et des parcours biographiques). Comme le souligne Olivier de Sardan (1995), la recherche qualitative est particulièrement adaptée à l'étude des groupes sociaux contemporains, de leurs interactions et de leurs logiques d'action.

Le choix d'une approche qualitative se justifie par la nature même de l'objet d'étude. Les processus identitaires, les stratégies d'intégration et les représentations sociales ne sont pas aisément quantifiables. Ils relèvent de logiques fines, de perceptions subjectives et de négociations quotidiennes que seule une approche compréhensive permet de saisir. Toutefois, la recherche ne rejette pas toute forme de quantification : des données quantitatives (statistiques migratoires, données démographiques sur la diaspora, taux de scolarisation) ont été mobilisées pour contextualiser le phénomène étudié et fournir des ordres de grandeur.

1.3. Population et échantillonnage

La population cible de cette recherche est composée de trois catégories d'acteurs. La première catégorie, qui constitue le cœur de l'enquête, est celle des jeunes descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire appelés communément « Dias » ou « diaspo » au Bénin. Il s'agit d'individus nés en Côte d'Ivoire ou y ayant été socialisés dès leur enfance, qui sont arrivés au Bénin principalement pour poursuivre des études supérieures, et qui y résident depuis au moins un an. Cette durée minimale permet d'éviter de recueillir uniquement des discours sur le

choc initial de l'arrivée, et d'accéder plutôt à des récits de processus d'adaptation et d'intégration en cours.

La deuxième catégorie est celle des populations autochtones béninoises en interaction avec ces jeunes : étudiants béninois de souche, enseignants, personnels administratifs de l'université, commerçants, voisins, propriétaires de logements, responsables d'associations étudiantes. La troisième catégorie est celle des personnes ressources : responsables d'associations de la diaspora béninoise en Côte d'Ivoire ou au Bénin, agents du ministère de l'Enseignement Supérieur, chefs de quartier à Abomey Calavi, et parents (au Bénin ou en Côte d'Ivoire) de jeunes enquêtés.

Pour constituer l'échantillon, deux méthodes d'échantillonnage non probabiliste ont été combinées. La première est le choix raisonné (ou échantillonnage par jugement). Le chercheur sélectionne les enquêtés en fonction de critères prédéfinis qui correspondent aux objectifs de la recherche. Pour les jeunes diasporiques, les critères d'inclusion sont : être né en Côte d'Ivoire ou y avoir vécu au moins dix ans avant l'arrivée au Bénin, être âgé de 18 à 60 ans, résider au Bénin depuis au moins un an, être inscrit ou avoir été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur au Bénin, et accepter de participer à l'enquête de manière éclairée.

La seconde méthode est l'échantillonnage en boule de neige (ou méthode dite de l'itinéraire). Cette technique est particulièrement adaptée pour atteindre des populations peu visibles ou dispersées, comme c'est le cas des jeunes diasporiques qui ne constituent pas un groupe institutionnellement identifié. Le principe est simple : les premiers enquêtés (identifiés par choix raisonné) sont invités à recommander d'autres personnes correspondant aux critères de l'étude. Comme le soulignent Bourdieu (1980) et Berg (2009), cette méthode est pertinente pour étudier les réseaux sociaux et le capital social, dimensions centrales de notre objet de recherche.

La taille de l'échantillon n'a pas été fixée à l'avance de manière rigide. En cohérence avec l'approche qualitative, le principe de saturation a été appliqué : l'enquête s'est poursuivie jusqu'à ce que les nouvelles informations recueillies n'apportent plus d'éléments nouveaux significatifs pour répondre aux questions de recherche. Au total, 122 acteurs ont été enquêtés, dont 76 jeunes diasporiques (69 hommes et 7 femmes, âgés de 19 à 51 ans), 37 informateurs pour l'enquête qualitative (dont 21 responsables d'association, 15 personnes ressources, 2 autorités du ministère de l'Intérieur), et 43 acteurs communautaires (populations à la base, parents, chefs traditionnels, éducateurs et leaders locaux).

1.4. Techniques de collecte de données

La recherche documentaire a constitué la première étape de l'investigation scientifique. Les centres de documentation consultés incluent la bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey Calavi, la bibliothèque de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FASHS), la bibliothèque nationale du Bénin, la Direction des archives nationales, la salle de documentation de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), ainsi que des ressources en ligne. L'outil associé à cette technique est la fiche de lecture, qui permet de conserver en mémoire les informations utiles extraites des documents consultés.

L'entretien semi directif a été la technique centrale de cette recherche. Contrairement au questionnaire standardisé, l'entretien semi directif permet d'explorer en profondeur les représentations, les expériences vécues, les logiques d'action et les trajectoires biographiques. Il offre une flexibilité qui autorise le chercheur à relancer, à approfondir, à suivre les pistes inattendues ouvertes par l'enquête. Plusieurs types d'entretiens ont été menés : des entretiens biographiques avec les jeunes diasporiques, visant à reconstituer leur trajectoire migratoire (enfance en Côte d'Ivoire, circonstances de l'arrivée au Bénin, parcours académique, expériences d'intégration, projets d'avenir) ; des entretiens thématiques avec les autochtones et les personnes ressources, centrés sur leurs perceptions, leurs pratiques et leurs connaissances du phénomène ; et des entretiens complémentaires (entretiens courts, informels, de rue) pour saisir des points précis ou vérifier des intuitions nées de l'observation. Chaque entretien, d'une durée d'environ 45 minutes à 2 heures, a été enregistré (après consentement éclairé de l'enquête) et retranscrit intégralement.

L'observation, qu'elle soit participante ou directe, a été menée dans plusieurs espaces : sur le campus universitaire (salles de cours, bibliothèques, lieux de restauration, espaces de rencontre), dans les quartiers d'habitation des jeunes diasporiques, dans les espaces de sociabilité (marchés, lieux de culte, débits de boissons). Le chercheur a adopté une posture d'observation participante dans la mesure où il a interagi avec les enquêtés et partagé certains moments de leur vie quotidienne, sans toutefois devenir un membre du groupe étudié.

Le questionnaire a été utilisé de manière complémentaire, non pas comme instrument principal mais comme outil de contextualisation et de production de données quantitatives sommaires. Un questionnaire court (une dizaine de questions fermées ou semi fermées) a été administré à un échantillon plus large de jeunes diasporiques pour collecter des données sociodémographiques (âge, sexe, lieu de naissance, durée de séjour en Côte d'Ivoire, durée de séjour au Bénin, situation familiale, niveau d'étude, situation de logement) et quelques

indicateurs de base (fréquence des contacts avec la famille restée en Côte d'Ivoire, sentiment d'appartenance déclaré).

1.5. Analyse des données

Les données qualitatives (entretiens retranscrits, carnets d'observation) ont été traitées selon les étapes classiques de l'analyse thématique de contenu. La première étape a été la transcription intégrale des entretiens enregistrés. La seconde étape a été la lecture flottante de l'ensemble du matériau pour en dégager les grandes lignes de force et les thèmes émergents. La troisième étape a été le codage thématique : le matériau a été découpé en unités de sens (segments de texte) qui ont été affectés à des thèmes correspondant aux hypothèses et objectifs de recherche (identité, intégration, représentations, stratégies, logiques du retour). Le codage a été réalisé manuellement. La quatrième étape a été l'analyse transversale : mise en relation des thèmes, recherche de régularités et de variations, construction de typologies. Enfin, la restitution : les résultats ont été organisés en fonction des questions de recherche, illustrés par des verbatim significatifs.

Pour les données quantitatives (questionnaire), les données ont été saisies dans un tableur (Excel), puis analysées statistiquement (fréquences, pourcentages, croisements simples). Les résultats ont été présentés sous forme de tableaux et de graphiques. L'articulation entre données qualitatives et quantitatives s'est faite selon une logique de complémentarité : les données quantitatives fournissent des ordres de grandeur et permettent de situer les cas particuliers ; les données qualitatives donnent sens et épaisseur aux régularités statistiques.

2. Résultats et discussion

2.1. Profil selon le genre

Les résultats montrent une forte masculinisation de la migration des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire. Les hommes constituent 76 % des diaspos enquêtés, contre seulement 24 % de femmes. Cette forte présence masculine peut s'expliquer par plusieurs facteurs ou déterminants. La littérature internationale en matière de migration montre que généralement les femmes migrent autant que les hommes (Castles et al., 1998 ; Cortes, 2016). Selon les données de l'OCDE et des Nations Unies de 2013, la proportion de femmes parmi l'ensemble des migrants internationaux était déjà proche de 47 % en 1960 contre 49 % environ quarante ans plus tard. Dans le cas présent, comment expliquer cette large masculinisation ?

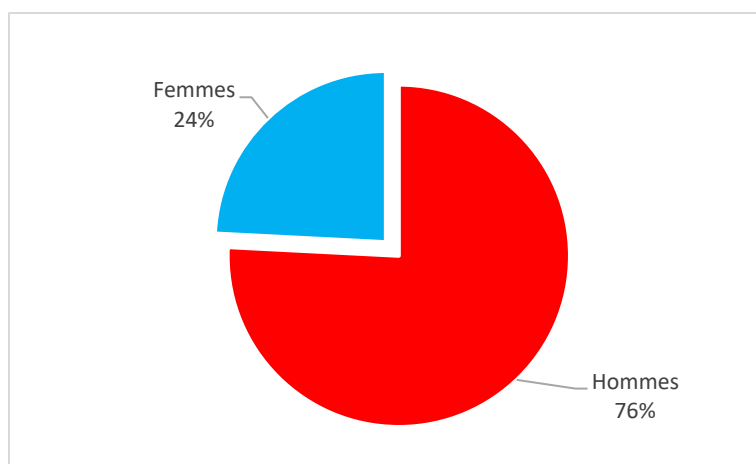


Figure 1 : Profil selon le genre des diasporas

Source : Travaux de terrain, 2022

Dans les migrations féminines observées, il y a plus de migrations de recouvrement familial et de migration de commerce que tout autre type de migration. Vause (2009) montre que les migrations féminines sont dominées par regroupement familial dans une perspective d'analyse autour de l'intégration, véhiculant la figure de la femme accompagnatrice. L'auteur tente ici de montrer le caractère familial des migrations féminines pour lesquelles les femmes se déplacent avec leur époux ou vont rejoindre ceux-ci quelques temps plus tard.

Dans le cas d'espèce, les parents, bien qu'ayant des attaches au Bénin, prennent moins de risques en ce qui concerne les filles. Un père de famille et béninois de la diaspora de Côte-d'Ivoire témoigne :

« Je ne peux pas laisser venir mes filles au Bénin sans que nous y soyons tous. Vous ne connaissez pas les filles de maintenant, c'est pour prendre grossesse quelque part là-bas et foutre sa vie en l'air. Non je ne peux pas faire cette erreur. »¹. T. J. , Père de famille et béninois de la diaspora de Côte d'Ivoire, Entretien réalisé à Abidjan le 05/07/2022

Un autre interviewé ajoute :

« Les filles sont moins résistantes à la pression comparativement aux garçons qui peuvent tenir dans n'importe quelle situation. Devrais-je laisser ma fille venir toute seule dans un pays qu'elle ne connaît pas ? Je pense que c'est dangereux pour elle et c'est trop risquant pour nous de la laisser si loin alors qu'elle n'est encore qu'une petite. Le Bénin n'est pas facile et mes parents qui sont là-bas ont déjà trop de charge à gérer pour que je vienne encore en

¹ T. J., Père de famille et Béninois de la diaspora de Côte d'Ivoire, entretien réalisé à Abidjan le 05/07/2022

rajouter. »². A. S., Père de famille et beninois de la diaspora de Côte d'Ivoire,
Entretien réalisé à Abidjan le 05/07/2022

Ces discours, asymptotiques des réactions enregistrées durant le terrain, montrent que le nombre relativement peu élevé du genre féminin dans les migrations de retour s'explique par le refus des parents, très souvent la mère, de laisser leur fille aller au Bénin seule. Les parents estiment que laisser partir une femme dans son jeune âge dans un pays où elle n'a jamais mis les pieds est un pari plutôt risqué. C'est tenant compte du risque que cela pose que les parents se refusent de voir partir leur fille. Les garçons quant à eux sont plutôt encouragés à quitter la Côte d'Ivoire pour vivre au Bénin, pays de leurs ancêtres, et surtout pour faire leur rite initiatique à la vie d'adulte. Généralement, l'on entend souvent cette boutade : « c'est un garçon, il va apprendre à se débrouiller tout seul ». Pour le garçon qui effectue cette migration, l'idée est son apprentissage de la vie ; quitter le cocon familial est bien perçu par les parents qui estiment qu'à un moment de la vie le garçon doit pouvoir se détacher de la cellule familiale afin de comprendre les affres de la vie. C'est un impératif pour que ce dernier sache que la vie n'est pas toujours rose.

2.2. Profil selon l'âge

L'âge est une variable très importante dans les études et recherches tant en sciences humaines et sociales que dans les disciplines des sciences dites « dures ». Sodegla (2017) souligne que les experts en sciences sociales considèrent l'âge comme une variable très intéressante pour apprécier la capacité décisionnelle de l'acteur étudié.

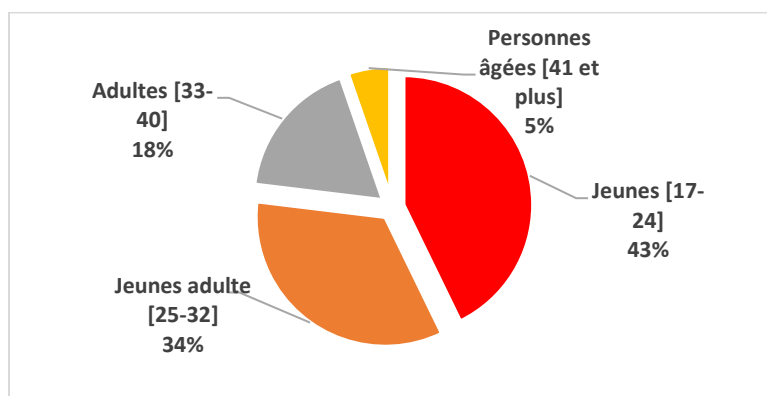


Figure 2 : Profil selon l'âge des diaspos

Source : Travaux de terrain, 2022

² A. S., Père de famille et Béninois de la diaspora de Côte d'Ivoire, entretien réalisé à Abidjan le 05/07/2022

Les résultats montrent que la catégorie des « jeunes » représente 43 % des interviewés et celle des « jeunes adultes » représente 34 % des interviewés. Ces deux catégories représentent à elles seules près de 74 % des diaspos présents au Bénin. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs paramètres. En effet, les acteurs appartenant à ces catégories d'âge, dans la fleur de l'âge, sont plus mobiles et sont plus enclins à se déplacer plus facilement que les autres catégories d'âge. En accord avec Tossou (2023), les personnes dites âgées ou considérées comme telles dans les sociétés ont un déficit de mobilité. La perte de force étant associée à une plus grande sédentarité semble être l'élément le plus représentatif de la situation décrite. D'ailleurs, selon Attias Donfut et al. (2005), à partir de 45 ans seule une minorité des acteurs sociaux migrent.

Pour illustrer le propos, un jeune étudiant témoigne :

« Dès que j'ai eu le Baccalauréat, mes Parents ont décidé que j'aille continuer mes études au Bénin, et qu'il était temps pour moi de grandir, de faire l'expérience de la vie. Je ne savais pas ce que cela impliquait jusqu'au jour où je suis venu au Bénin pour dérouler mon cursus universitaire. »³. (H. P., Jeune étudiant, 23 ans, Entretien réalisé à Abomey-Calavi le 05/08/2022).

Un autre enquêté déclare :

« J'étais un peu têtue lorsque j'étais un peu plus jeune en Côte d'Ivoire, j'avais tout à ma disposition et je ne faisais aucun effort à l'école. Tout était trop facile pour moi. En dépit des conseils des parents rien ne changeait. Puis un jour ils m'ont dit que j'irai continuer le reste de ma scolarité au Bénin chez un oncle que je connaissais. »⁴

.K. C. L., 20 ans, Étudiant, entretien réalisé à Abomey Calavi le 22/05/2022.

Ces verbatims reflètent l'opinion des acteurs interviewés au cours de cette recherche. Le plus souvent ce sont des plus jeunes qui migrent dans le sens du retour au Bénin. Les acteurs plus âgés sont moins mobiles, même s'ils pensent à venir souvent au Bénin, ils ne le font pas systématiquement. Pour ces derniers, le Bénin est certes leur pays, mais c'est un pays lointain. Ce lointain proche par les affinités, la spiritualité et par les racines, est pour eux une destination qu'ils peuvent venir visiter dans des circonstances particulières.

2.3. Profil selon la durée de temps passée au Bénin

Lorsqu'on entend « diaspo », on a l'impression qu'il s'agit des mêmes acteurs. C'est un terme générique qui rassemble toutes les personnes qui viennent de Côte d'Ivoire. Pourtant, ils sont différents lorsqu'on y regarde de plus près. Les diaspos n'ont pas tous le même vécu et

³ Jeune étudiant, entretien réalisé à Abomey Calavi

⁴ H. P., Jeune étudiant, 23 ans, entretien réalisé à Abomey Calavi le 05/08/2022.

surtout en fonction des années passées au Bénin, les représentations changent, les attitudes se muent, les habitudes prennent une autre dynamique.

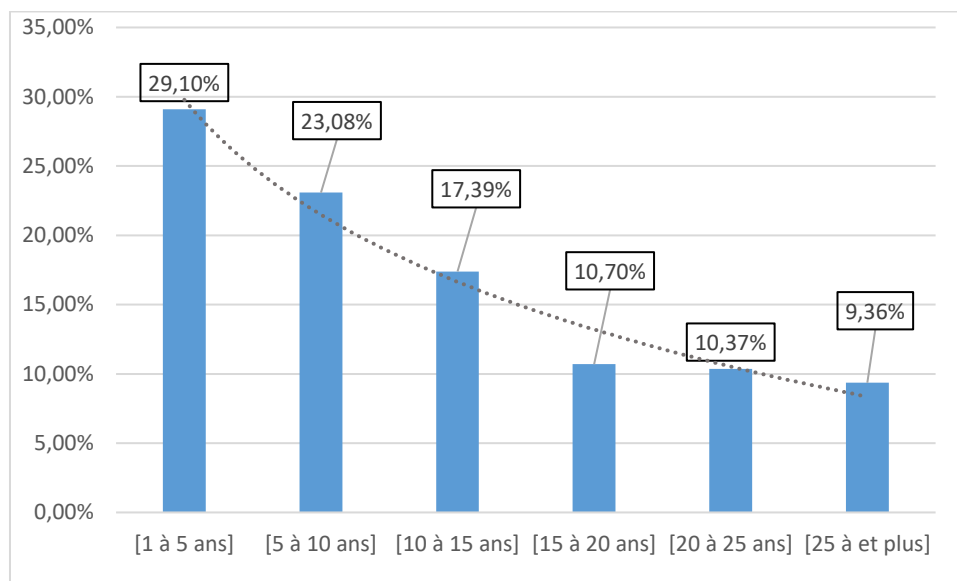


Figure 3 : Moments passés au Bénin

Source : Données de terrain, 2022

Les résultats montrent que 29,10 % des enquêtés cumulent approximativement un à cinq années au Bénin. De 5 ans à 15 ans cumulés au Bénin représente 40,47 %. La catégorie de ceux qui totalisent plus de quinze ans est représentée à hauteur de 30,43 %. Lorsqu'on regarde de près l'allure de la distribution, on peut constater une courbe logarithmique qui perd de la valeur au fur et à mesure que les années passent. L'interprétation est tout aussi spontanée que l'est la courbe. La conclusion est que les diaspos ne restent pas très longtemps au Bénin. Les constats montrent que les diaspos, après leur première entrée sur le territoire du Bénin, continuent à faire des mouvements oscillatoires entre le Bénin et la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire ne les quitte jamais tandis que le Bénin est omniprésent. Ils vivent souvent cette dualité : en n'étant pas tout à fait d'ici (Bénin) ni tout à fait de là-bas (Côte d'Ivoire).

Un acteur dit à ce propos :

« Je ne suis pas sûr que je peux tenir ici, non c'est vraiment difficile être loin des Parents. L'argent que j'ai ne me permet même pas de vivre décemment et pour assurer mes frais de subsistance. Les oncles aussi ne me viennent même pas en aide. Dès que je finis la première année je vais retourner chez moi. »⁵
K. C. L., 20 ans, Étudiants, Entretien réalisé à Abomey-Calavi le 22/05/2022).

⁵ K. C. L., 20 ans, Étudiant, entretien réalisé à Abomey Calavi le 22/05/2022.

À un autre de renchérir :

« C'est vrai que ce n'est pas la même chose que la Côte d'Ivoire. Mais je vais tout faire mon possible pour pouvoir m'adapter et m'intégrer car c'est également chez moi. La Côte d'Ivoire est mon pays de naissance, mais c'est ici chez moi, je ferai l'effort de rester en dépit de la situation. »⁶. (E. C., 23 ans, Étudiants, Entretien réalisé à Abomey-Calavi le 22/05/2022).

Les opinions divergent sur le fait de retourner ou non. Pour une frange des acteurs, il est important de rester et d'affronter les affres de la vie ici au Bénin. C'est le moyen pour cette dernière de « grandir loin de ses parents » qui le plus souvent ne sont pas au Bénin. Pour une autre frange, tout aussi importante en nombre, la vie au Bénin est si difficile qu'elle préfère repartir en Côte d'Ivoire pour y vivre. Si les avis divergent sur le fait de partir ou de rester, ils semblent qu'il y a un consensus autour d'un élément : les difficultés rencontrées. Tous sont unanimes sur le caractère difficile de la vie au Bénin.

Ces résultats confirment que la migration des descendants ne constitue pas un retour définitif, mais plutôt une circulation entre les deux pays, conformément au paradigme du transnationalisme par le bas développé par Glick Schiller, Basch et Blanc Szanton (1992). Comme le note Buzzanga (1989), toute immigration entraîne habituellement un déracinement à la fois géographique et historique, culturel et linguistique, social et spirituel. Quittant la Côte d'Ivoire, leur pays de naissance, ils se confrontent à un nouveau système social dont les pratiques, les lois et la culture sont différentes de celles qu'ils ont intériorisées antérieurement.

2.4. Les mobiles des migrations

2.4.1. Les migrations étudiantes

La première raison pour laquelle les enfants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire viennent au Bénin est essentiellement pour les études. Près de 79 % des acteurs interviewés affirment être venus au Bénin pour les études principalement. Après cette première raison, il peut y avoir d'autres forces contingentes qui les ont poussés à rester. Les résultats montrent que parmi ceux qui viennent pour les études, 50 % viennent pour dérouler leur cycle licence, 26 % pour leur scolarité (primaire ou secondaire), 16 % pour des formations professionnelles et 8 % pour un cycle master. Après cette première raison, il peut y avoir d'autres forces contingentes qui les ont poussés à rester ou mener d'autres activités. La figure suivante donne davantage de lumière à ces questions.

⁶ E. C., 23 ans, Étudiant, entretien réalisé à Abomey Calavi le 22/05/2022.

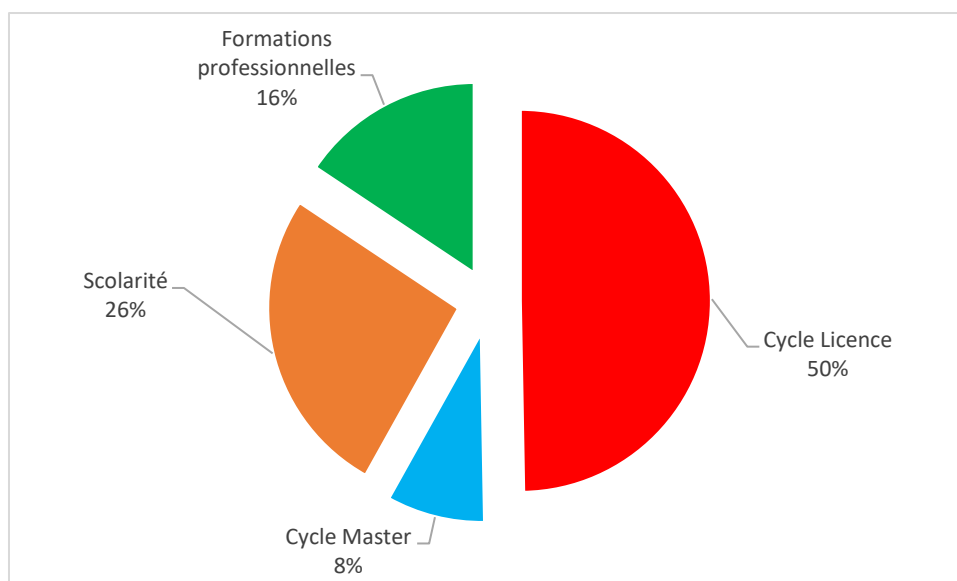


Figure 4 : Les études déroulées par les diaspos au Bénin

Source : Données de terrain, 2022

La figure 4 révèle que les diaspo qui viennent y dérouler leur étude sont ceux qui font un cycle licence ils représentent 50 % du contingent. Le reste viennent soit pour y dérouler leur scolarité soit pour des formations professionnelles soit enfin pour un cycle master respectivement à hauteur de 26%, 16% et 8%. La question que tout observateur peut se poser face à de tels constats est la suivante : pourquoi viennent-ils y dérouler majoritairement leur cycle licence ou pour étudier ? N'y a-t-il pas d'autres secteurs d'activités économiques rentable au Bénin ?

L'histoire sociopolitique de la Côte d'Ivoire éclaire ces choix. La Côte d'Ivoire a connu une période faste où les Ivoiriens et tous ceux qui étaient sur son territoire vivaient de la rente du binôme café cacao. À partir des années 1990, une crise économique sans précédent a terni les chiffres du développement. Pour faire face à cette crise, l'État ivoirien a mis en œuvre un vaste plan de relance économique connu sous le vocable Programme d'Ajustement Structurel (PAS). C'est la fin du « miracle ivoirien », qui s'accompagne en même temps d'un libéralisme politique et de l'apparition de la violence, des contestations du régime Houphouët. L'État tente de se remettre en marche en imposant des aménagements comme la « carte de séjour » pour les populations étrangères.

Le pays se relève petit à petit jusqu'à ce qu'en 1993 le Chef de l'État rende son dernier souffle. La Côte d'Ivoire, l'eldorado économique des populations d'Afrique de l'Ouest francophone, commence à vivre des temps inquiétants avec le pouvoir de Bédié qui voit naître un sentiment nationaliste. Si le Président Houphouët Boigny était le Président des Africains,

Bédié devient le Président des Ivoiriens. Le concept d'« étranger » commence à se propager dans la société ivoirienne et la diaspora béninoise commence à penser au retour au bercaïl.

Dans les années 1990, les premiers enfants issus de cette diaspora rentrent pour des raisons bien souvent identitaires ou socio-éducatives. Ces enfants forment le premier contingent ici au Bénin et, à leur tour, vont se heurter aux réalités béninoises. L'incapacité de l'État ivoirien à faire face convenablement au flux d'étudiants a entraîné chez bon nombre de Béninois de la diaspora ivoirienne le désir de faire poursuivre à l'étranger la formation universitaire de leurs enfants. Ce choix rationnel tient du constat fait par Abdelkader (2001), qui affirme qu'un diplôme obtenu à l'étranger augmente les chances d'obtenir un emploi bien rémunéré.

Le Bénin est connu depuis les années 1990, au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la Nation, pour sa stabilité politique. De plus, après son accession à l'indépendance, de nombreux Dahoméens ont élu domicile en Côte d'Ivoire pour commercer, ce qui fait que les deux pays ont des liens historiques, culturels, économiques, politiques et sociologiques (Assogba, 2017 ; Toumoudagou, 2021). Les acquis démocratiques et la quasi absence de violence politique confortent la diaspora béninoise à faire venir au Bénin leurs enfants. Au Bénin, les études universitaires se déroulent de manière fluide et les diplômes délivrés dans les universités nationales sont reconnus partout dans le monde.

2.4.2. La recherche de l'identité

Les diaspos viennent à la rencontre de ce chaînon manquant de leur vie. Naître en terre étrangère sans connaître chez soi même ou chez ses parents est parfois insupportable pour nombre de diaspo. Au moment où la Côte d'Ivoire sombrait dans les escarcelles du nationalisme, galvaudé par les politiques en quête de légitimité, les discours identitaires fusaient de partout. L'on ne manquait pas d'entendre les termes suivants au détour d'une discussion : « étranger là, rentre chez toi », ou encore « rentrez chez vous étranger », « on ne veut plus de vous ». Ces discours exacerbés par une classe politique ont conforté l'idée selon laquelle les enfants issus de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire doivent rentrer sur la terre de leurs parents. Ils doivent être chez eux, là où personne ne les traitera d'« étranger ».

Un enquêté témoigne :

« Lorsque Gbagbo était au pouvoir et pour la moindre chose quand tu parles, les gens qui se disent Ivoirien te traitent d'étranger et que tu devrais rentrer chez toi. Je ne me sentais pas à l'aise. N'importe quel policier pouvait t'arrêter sans motif. J'ai demandé à mon Père s'il était possible de rentrer au Bénin, pour connaître aussi chez moi. Il fut étonné

mais accepta que je rentre. »⁷. (Q. P., Diaspo, 33 ans, Entretien réalisé à Cotonou le 12/05/2022).

À celui-ci de renchérir :

« Lorsque j'étais encore à l'école, et quand nos enseignants faisaient l'appel, ils demandaient souvent la nationalité et quand je répondais Béninois, la question qui suivait est : tu connais ton pays ? Et chaque jour que Dieu fait je n'étais pas à l'aise avec le fait que je ne connaissais pas le pays de mon Père. Je sentais que quelque chose me manquait dans ma vie pour être heureux. J'ai décidé de venir connaître chez mon Père. Il faut que je sache qui je suis et d'où mon Père vient. Ma Mère ne voulait pas mais j'ai insisté et je suis là aujourd'hui. »⁸ (C. M., Diaspo, 35 ans, Entretien réalisé à Cotonou le 12/05/2022).

Par rapport à cette frange des enfants issus de la diaspora, les discours sont quasi unanimes et font montre d'une gêne, d'un manque affectif et d'une profonde blessure psycho sociologique du fait de ne pas connaître chez eux. Même s'ils ne sont pas nés au Bénin, ces enfants ont toujours été bercés par au moins un parent qui ne tarit pas d'éloge de « ses terres natales ». Un père de famille vivant en Côte d'Ivoire déclare :

« À bien des moments je parle de mes racines à mes enfants, ce sont également leurs racines. Même s'ils sont nés en Côte d'Ivoire, il n'en demeure pas moins qu'ils sont béninois dans le sang et dans leur constitution. Autant que faire se peut, je le fais, je parle de mon village, là où j'ai grandi. Ils ne comprenaient pas au début, mais de plus en plus ils s'intéressent à leur origine et c'est déjà bien comme ça. Il y a même mon fils aîné qui a décidé d'aller au Bénin histoire de connaître son pays. »⁹ (K. M., Père de famille vivant en RCI, Entretien réalisé à Abengourou).

2.4.3. L'économie au cœur de la mobilité

La troisième raison fondamentale qui favorise le retour des enfants descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire est le commerce. Cet élément fondamental permet, en plus des échanges économiques, une meilleure connaissance de leurs pays. C'est une sorte de mouvement pendulaire qu'ils effectuent au gré des business saisonniers.

⁷ Q. P., Diaspo, 33 ans, entretien réalisé à Cotonou le 12/05/2022.

⁸ C. M., Diaspo, 35 ans, entretien réalisé à Cotonou le 12/05/2022

⁹ K. M., Père de famille vivant en Côte d'Ivoire, entretien réalisé à Abengourou.

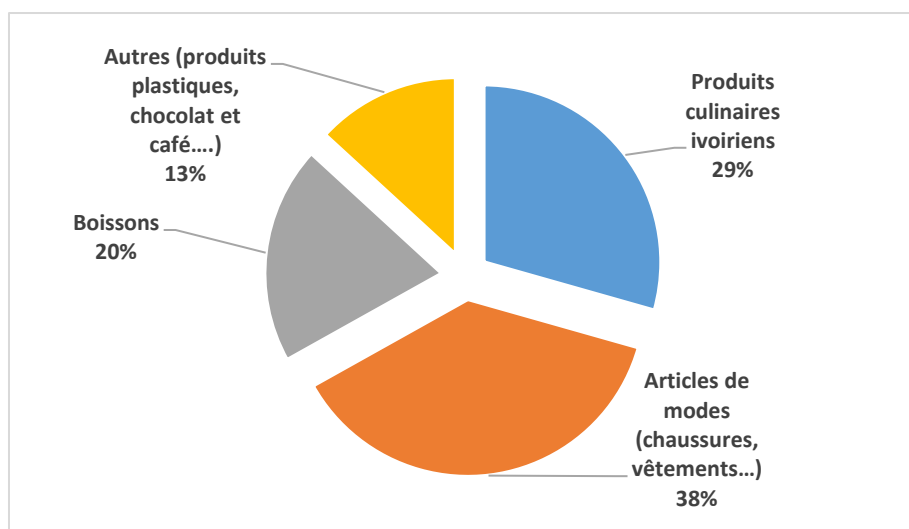


Figure 5 : Produits de commerce venant de la Côte d'Ivoire

Source : Travaux de terrain, 2025

Les résultats montrent que les principaux articles importés de la Côte d'Ivoire vers le Bénin sont les articles de mode (38 %), notamment les chaussures « lèkè » ou « recampus », suivis des produits culinaires (29 %), dont l'attiéké, et des boissons et autres produits (32 %). Un commerçant de chaussure déclare :

« Je ne connais pas du tout le Bénin, vraiment pas, mon Père est d'ici et ma Mère est de la Côte d'Ivoire. C'est un jour, alors que mon Père partait saluer ses parents, je l'ai suivi pour venir au Bénin. J'ai vu qu'ici on ne connaissait pas beaucoup les lèkè pourtant à Abidjan tout le monde les portait, je me suis dit pourquoi pas les vendre également ici ? C'est ainsi que chaque 3 mois je viens au Bénin avec des lots de ces chaussures et je les vends ici avant de repartir en Côte d'Ivoire. C'est par le commerce que je suis entré au Bénin, mais je m'habitue un peu au pays. » (A. A., Commerçant de chaussure, entretien réalisé à Missèbo, Cotonou le 25/05/2022).



Photo 1 : « Lèkè » ou « Recampus »
Cliché : Réalisé par TOUMOUDAGOU



Photo 2 : Jeune étudiant vendant lesdites chaussures au Campus de l'UAC
Cliché : Réalisé par TOUMOUDAGOU

Une commerçante d'attiéké ajoute :

« Lorsque nous avons appris qu'au Bénin les gens aiment beaucoup l'attiéké, nous avons décidé ma mère et moi-même de faire ce commerce ici à Cotonou. Ça marche très bien. Ce n'est que grâce à ce commerce que j'ai pu connaître mon pays, car c'est aussi mon pays et j'en suis heureuse. »¹⁰ (K. J., Commerçante d'attiéké, Entretien réalisé à Agla, Cotonou le 27/05/2022).

Les produits exportés du Bénin vers la Côte d'Ivoire sont principalement les articles de mode et cosmétiques (58 %), les smartphones (24 %) et les produits culinaires béninois (18 %). Un jeune enquêté explique :

« Ici il y a beaucoup de choses moins chères par rapport à la Côte d'Ivoire. Donc quand je viens ici et que je dois repartir, par exemple j'en profite pour acheter certains téléphones et je vais les revendre à Abidjan plus chers. » (A. M., Jeune, Entretien réalisé à Abomey-Calavi, le 22/05/2022).¹¹

Conclusion

Cette étude a dressé le profil des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire venus au Bénin. Trois enseignements principaux se dégagent.

Premièrement, cette migration est massivement masculine (76 %) et concerne principalement les jeunes et jeunes adultes (74 %). Les parents sont plus réticents à laisser partir leurs filles seules au Bénin, par crainte des risques, tandis que les garçons sont encouragés à quitter la Côte d'Ivoire pour apprendre à se débrouiller et faire l'expérience de la vie.

Deuxièmement, les durées de séjour au Bénin varient considérablement, mais une tendance aux mouvements oscillatoires entre les deux pays se dégage, invalidant l'idée d'un retour définitif. Les diaspos effectuent des allers retours entre la Côte d'Ivoire et le Bénin, vivant souvent cette dualité en n'étant pas tout à fait d'ici ni tout à fait de là-bas.

Troisièmement, les motivations de cette migration sont plurielles et se combinent différemment selon les individus. La raison principale est éducative (79 %), suivie de la quête identitaire (face à la stigmatisation en Côte d'Ivoire) et des opportunités commerciales. Ces trois logiques ne sont pas exclusives : elles se combinent différemment selon les trajectoires individuelles, dessinant des profils variés.

Ces résultats confirment la pertinence du concept de « circulation intergénérationnelle inverse » proposé dans cette recherche. Contrairement aux migrations de retour classiques où les migrants eux-mêmes retournent après une période d'expatriation, ce concept désigne le mouvement des descendants vers le pays d'origine de leurs parents. Ce phénomène présente

¹⁰ K. J., Commerçante d'attiéké, entretien réalisé à Agla, Cotonou le 27/05/2022.

¹¹ A. M., Jeune, entretien réalisé à Abomey Calavi le 22/05/2022.

trois caractéristiques distinctives : les motivations diffèrent (stratégies éducatives parentales plutôt que décision individuelle) ; les processus d'intégration sont spécifiques (découverte plutôt que retour, confrontation à un environnement perçu comme étranger) ; les représentations sociales sont particulières (double altérité). Ce concept, articulé avec les modèles du transnationalisme, offre un cadre analytique pour étudier d'autres situations similaires en Afrique de l'Ouest et au-delà.

Références bibliographiques

- ABDELKADER, L. (2001). Les migrations étudiantes dans le monde : tendances et perspectives. Paris, UNESCO.
- ASSOGBA, Marcel O. K. (2017). Migration estudiantine et stratégies d'adaptation des étudiants ivoiriens à l'Université d'Abomey-Calavi. Thèse de doctorat en sociologie, Université d'Abomey-Calavi.
- ATTIAS DONFUT, Claudine et al. (2005). Les âges de la vie. Paris, Armand Colin.
- BANEGAS, Richard (2006). Côte d'Ivoire : les guerres de la mondialisation. Paris, Karthala.
- BERG, Bruce L. (2009). Qualitative research methods for the social sciences. Boston, Allyn and Bacon.
- BOURDIEU, Pierre (1980). Le sens pratique. Paris, Éditions de Minuit.
- BREDELOUP, Sylvie (2008). L'aventure migratoire des « repêchés » de Côte d'Ivoire. *Autrepart*, no 45, pp. 151-166.
- BUZZANGA, Monique (1989). L'intégration des immigrés. Paris, L'Harmattan.
- CASTLES, Stephen et al. (1998). The age of migration. Londres, Macmillan.
- CERASE, Francesco (1974). Expectations and reality: A case study of return migration from the United States to Southern Italy. *International Migration Review*, vol. 8, no 2, pp. 245-262.
- CONSTANT, Amelie et MASSEY, Douglas (2002). Return migration by German guestworkers. *International Migration Review*, vol. 36, no 4, pp. 1114-1144.
- CORTES, Geneviève (2016). La migration des femmes : une féminisation sous contrôle. In *Les migrations internationales*, pp. 45-68. Paris, La Découverte.
- DUJARDIN, Philippe et al. (2003). Les ajustements structurels en Afrique. Paris, Karthala.
- GLICK SCHILLER, Nina ; BASCH, Linda et BLANC SZANTON, Cristina (1992). Transnationalism: A new analytic framework for understanding migration. *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 645, no 1, pp. 1-24.
- KING, Russell (2000). Generalizations from the history of return migration. In GHOSH, Bimal (dir.), *Return migration: Journey of hope or despair ?*, pp. 7-55. Genève, Organisation internationale pour les migrations (OIM).
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (1995). Anthropologie et développement. Paris, Karthala.
- POMMEROLLE, Marie-Emmanuelle (2008). Associations et diaspora en Côte d'Ivoire. *Politique africaine*, no 109, pp. 105-120.

- SODEGLA, Koffi (2017). Âge et décision sociale : pour une sociologie des catégories d'âge. Cotonou, Presses Universitaires du Bénin.
- TOSSOU, Romain (2023). Mobilité et vieillissement en Afrique de l'Ouest. Paris, L'Harmattan.
- TOUMOUDAGOU, Ganiou (2021). Liens historiques et culturels entre le Bénin et la Côte d'Ivoire. Cotonou, Les Éditions du Flamboyant.
- VAUSE, Sophie (2009). Les migrations féminines en Afrique de l'Ouest : entre regroupement familial et autonomisation. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25, no 3, pp. 45-68.
- ZANON, Bernard (2013). Colonialisme et migrations en Afrique de l'Ouest. Paris, Karthala.